



Programme régional de renforcement de la collecte de données statistiques de pêche dans les Etats membres et de création d'une base de données régionale

Objectifs de l'enquête cadre en pêche artisanale maritime dans les Etats membres

Pourquoi fait-on des enquêtes cadres (EC) en pêche ? en Pêche maritime

- L'enquête cadre EC (*frame survey*) est une approche statistique typique du domaine de l'halieutique. Le terme d'EC est beaucoup moins employé ailleurs.
- A l'origine, l'EC est une opération statistique de collecte de données, de type exhaustive (recensement, *full enumeration*), destinée à fournir des coefficients d'extrapolation (*raising factor*) pour estimer des productions totales à partir d'observations d'efforts et de captures réalisées sur des échantillons limités. L'EC de pêche consistait alors essentiellement à dénombrer les moyens de production (pirogues et engins).
- Depuis le début des années 90, l'objectif des EC en pêche s'est souvent élargi et vise à fournir une photographie de la pêche ou d'un sous-secteur de la pêche, qui soit la plus fidèle possible (à un moment donné, dans un pays donné) et qui fournisse des chiffres clés sur de multiples dimensions (halieutiques, économiques, sociales..). Pour embrasser tous ces domaines, l'EC élargie a dû s'enrichir de nouveaux modules.

Rappels: objectifs d'une enquête cadre



Pourrait-on faire autre chose que des EC pour réaliser les mêmes objectifs ?

(1) Utiliser les registres d'immatriculation des embarcations (gérés par les Ministères de la Pêche) qui commencent à exister dans certains Etats.

Cela conviendrait surtout par rapport au premier objectif. Mais les systèmes de registre sont encore très lourds à mettre en place et à mettre à jour en Pêche Artisanale, et les informations qu'ils collectent ne conduisent pas à une photographie suffisamment riche

(2) Utiliser les RGA (recensements généraux de l'agriculture) régulièrement organisés par les INS/DNS (directions de la statistique)

Les RGA peinent à appréhender les spécificités du secteur pêche (ex.: une unité de pêche est un objet très différent d'une exploitation agricole)

On constate que les objectifs des EC ne sont pas aisément atteints à travers la mise en œuvre des actions statistiques « classiques » entreprises par les administrations, même si l'utilisation de ces alternatives est parfois préconisée par les organismes internationaux.

Rappels: objectifs d'une enquête cadre



Un trait caractéristique distinctif des EC de pêche en général: la restriction de l'univers statistique étudié

- Une EC a toujours une base exhaustive, mais cette base se limite aux régions où il y a de la pêche et des pêcheurs (couverture partielle du territoire national). D'où la nécessité d'une information préalable.

Un trait caractéristique des EC élargies:

- A l'intérieur de cet univers resserré sur la pêche, une EC élargie fait appel à des modules d'enquête supplémentaires dont la mise en œuvre s'écarte notablement de l'exhaustivité (échantillonnage)

Malgré ces deux traits d'allègement, réaliser une enquête cadre de pêche reste une opération très ambitieuse et lourde, qui mobilise beaucoup d'agents et ne peut être renouvelée chaque année, mais plutôt tous les 5 ans (recommandation FAO), voire tous les 3 ans dans le meilleur des cas

Rappels: objectifs d'une enquête cadre



Depuis les objectifs vers les indicateurs à produire..

- ✓ Une obligation: les chiffres (indicateurs) fournis par l'EC doivent pouvoir servir de coefficient d'extrapolation (*raising factor*) dans les estimations de production totale
- ✓ Une discussion à ouvrir et des choix à faire sur la largeur de la photographie (le degré d'ouverture de l'angle de vision, le « *scope* »). Elle peut-être:
 - Strictement halieutique (concentrée sur les statistiques du parc piroguier avec ses caractéristiques, les effectifs de pêcheurs, les nombres et équipements des débarcadères..)
 - Elargie à certains aspects économiques de la pêche (coûts des unités et de leurs activités, prix, chiffre d'affaires..)
 - Elargie à des aspects institutionnels et de gouvernance liés au secteur (réglementation, organisations de gestion, organisations professionnelles, gestion des conflits..)
 - Elargie à des aspects environnementaux (autre que la seule ressource halieutique)
 - Elargie à des aspects économiques et sociaux de la vie des ménages des personnes impliquées dans la pêche (revenus totaux, autres activités, conditions de vie..)

... tout cela mérite d'être discuté, mais il faut faire en sorte de rester homogène avec ce qui a été choisi et réalisé lors de l'Enquête cadre de pêche continentale, car on n'est pas au début du processus de ce programme !



Programme régional de renforcement de la collecte de données statistiques de pêche dans les Etats membres et de création d'une base de données régionale

Indicateurs à produire par l'enquête cadre en pêche artisanale maritime dans les Etats membres

Indicateurs à produire: la liste de base



Un travail de listing des indicateurs de la pêche « UEMOA » avait été réalisé au GT de Cotonou de juin 2011

[Liste initiale des indicateurs de la pêche « UEMOA »](#)

Le travail proposé ici consiste à vérifier cette liste, à la compléter si nécessaire, à repérer les indicateurs qui appellent nécessairement la réalisation d'une EC en pêche maritime et ceux qui vont être simplement améliorés par une telle EC.